

Communiqué de presse du 12 mars 2013

Groupe Avec vous pour la Haute-Saône
UMP –Divers droite

**Groupe UMP - Divers
Droite
Conseil Général de la
Haute-Saône**

Frédéric BURGHARD,
Président du Groupe.
Canton de Luxeuil les
Bains

Jean-Claude AYALA,
canton de Vesoul Est

Alain BLINETTE, canton
d'Autrey Les Gray

Serge DERROY, canton de
Vitrey-sur-Mance

Carmen FRIQUET, canton
de Scey sur Saône

Charles GAUTHIER,
canton de Dampierre Sur
Salon

Frédéric LAURENT,
canton de Vauvillers

Sylvie MANIERE, canton
de Vesoul Ouest

Gilles TEUSCHER, canton
de Champlitte

Tel. 03.94.95.70.60
gpd-cg70@wanadoo.fr

DUP de la déviation de Port sur Saône

Une nouvelle étape qui en appelle d'autres

La signature de la déclaration d'utilité publique de la déviation de Port-sur-Saône était attendue. Elle est aujourd'hui une réalité juridique permettant la poursuite des opérations techniques.

C'est une bonne nouvelle pour cette commune, pour Vesoul et pour le tissu économique de notre département. C'est aussi la concrétisation d'un travail de fond engagé à partir de 2002 par les députés Michel RAISON et Alain JOYANDET, relayé par Yves KRATTINGER et aujourd'hui par Alain CHRETIEN.

Il faut toutefois rappeler qu'un protocole d'accord avait été signé en 2006 entre l'État et les collectivités territoriales stipulant que cette déviation de Port sur Saône était la première phase de la réalisation du tronçon autoroutier Langres-Vesoul.

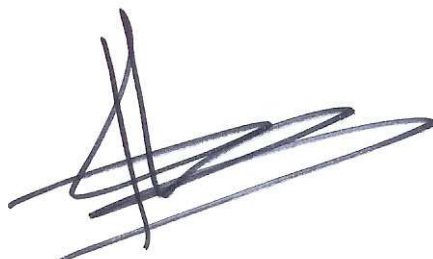
En 2013, le gouvernement socialiste doit rapidement confirmer cet engagement de l'État signé sous un gouvernement de droite au titre de la politique nationale d'aménagement du territoire.

Un coup d'arrêt à ce projet autoroutier provoquerait l'incompréhension. En effet, tout renoncement serait le signe d'un abandon des territoires ruraux les plus fragiles et pénaliserait gravement la Haute-Saône.

Ce serait aussi un camouflet pour les élus socialistes du département qui, tout sourire, ont accueilli Mme Cécile DUFLOT, Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et ancienne dirigeante du parti écologiste, venue leur dire « l'Etat doit concentrer ses moyens sur les zones meurtries ».

Au-delà de tout clivage politique, les élus de notre groupe sont donc mobilisés aux côtés de leurs collègues du Conseil général pour demander le respect plein et entier de la parole de l'État.

Frédéric BURGHARD



Président du Groupe UMP DIVERS DROITE